

Montréal, le 8 mars 2012

Madame Pascale Beaumont
20, Phillias-Cyr
Canton de Potton (Québec) J0E 1X0

**Objet: Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de
lecture à distance
Dossier de la Régie: R-3770-2011**

Madame,
Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 8 février dernier, adressée à M. Théorêt, Président de la Régie de l'énergie (la Régie), par laquelle vous nous transmettez vos commentaires sur la demande d'investissement d'Hydro-Québec soumise à Régie pour réaliser son projet de lecture à distance et sur le choix de cette technologie.

Nous confirmons par la présente que vos observations ont été versées au dossier et sont maintenant accessibles en ligne, à partir de l'adresse suivante : <http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=111&phase=1&Provenance=A>.

Puisque vous mentionnez également le fait que vous souhaitez faire retirer le compteur récemment installé par Hydro-Québec à votre domicile, veuillez noter que nous acheminons une copie de votre lettre à l'Unité Plainte et Réclamations d'Hydro-Québec, qui verra à assurer le suivi de cette demande.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as
c.c. Unité Plaintes et réclamations, Hydro-Québec (par courriel seulement)